

La Haute-Maurienne Agricole



GIDA de Haute Maurienne
Bulletin
d'Information
6 Rue Napoléon - 73480
LANSLEBOURG
Tél : 04 79 05 93 88
Gida.hte.maurienne@wanadoo.fr

JANVIER 2007, N°118



Préambule :

Je profite des derniers jours du mois de janvier pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2007.

Vous retrouverez dans ce bulletin le bilan des actions / changements, ayant eu lieu en 2006 (formation, sécheresse, secrétariat...), de même qu'un ensemble de renseignements pratiques afin de commencer au mieux cette année.

Restant à votre disposition,

Eric SADOUX - Conseiller Territorial - Chambre d'Agriculture

Destinataire :



Le mot de la Présidente :

La vie est ainsi faite que les événements et les idées se bousculent trop vite "parfois"... La vie du groupement va de "même"...

Je souhaite que cette nouvelle année vous apporte :

- **2** fois plus de confiance dans l'avenir
- **0** souci dans vos exploitations et vos familles
- **0** tracas administratif
- **7** jours de bonheur et d'accomplissement personnel et professionnel par semaine.

Mais je souhaite également une prise de conscience et une réflexion de tous au sein du groupement sur notre futur, notre motivation, notre métier, notre passion... Soyons en 2007 encore plus collectifs, inventifs et constructifs pour l'avenir de la profession agricole.



Emmanuelle COURTET

Sommaire :

- Mot de la Présidente
- Changement de secrétaire au GIDA
- Conventions RPG
- Organisation COPELSA
- La filière caprine en Savoie
- Les actions de l'automne
- Achat de Logiciels agricoles
- Zoom sur la CUMA de Hte Maurienne
- La Haute-Maurienne en Calamités
- Sécheresse
- Brèves

Changement de secrétaire au GIDA – épisode 2 :

Nous remercions Mme Catherine CHOISEAU d'avoir travaillé au GIDA pendant 10 mois en remplacement du congé parental d'Anne-Marie GRAVIER. Néanmoins, ayant accepté un CDI fin novembre, elle nous a quitté au 31/12/06.

Devant la difficulté de retrouver une secrétaire - comptable en période de fin d'année et d'emplois saisonniers, le CA du GIDA a opté pour un fonctionnement légèrement différent, **sans pour autant avoir des conséquences**, pour nos différentes structures:

- En effet, l'ensemble du secrétariat continuera d'être effectué au sein du GIDA par une secrétaire à **30% de temps**. Ce qui correspondra à une permanence de 2 après-midi dans la semaine (les jours choisis vous serons communiqués ultérieurement).
- Cependant la partie comptabilité sera envoyée à la SOMACO à Modane pour réaliser les différents Comptes de résultats et Bilans. Il ne devrait pas y avoir de surcoûts par rapport à ce qui était facturé aux différentes structures.

Sauf contre-ordre, nous aurons le plaisir d'accueillir **Mme OLGA CAVATORE** comme nouvelle secrétaire du GIDA. Elle commencera son poste début mars.

Conventions Registre Parcellaire Graphique

La dernière Loi d'Orientation Agricole confie aux Chambres d'Agriculture la mission de centraliser l'ensemble des données disponibles sur les exploitations agricoles. Il s'agit d'une part de **rassembler l'ensemble des données existantes au sein des différents organismes professionnels et administrations** et de rendre compatibles ces données entre elles (données EDE, Registre Parcellaire Graphique et déclaration PAC ...); d'autre part de **développer des outils informatiques capables de répondre aux besoins des agriculteurs**, regroupant les informations cartographiques sur les îlots, parcelles culturales, parcelles engagées, etc...en complément des outils déjà existants (Bovitel pour l'élevage, produits destinés à la comptabilité et enregistrement des pratiques ...).

Dans ce contexte, la Chambre d'Agriculture centralise les données, **assure leur confidentialité**, et les valorise dans le cadre du conseil qui peut vous être apporté. Elle peut être par ailleurs amenée à les synthétiser à une échelle territoriale (commune, canton...) ou à l'échelle d'une filière pour la conduite d'études et d'analyses destinées à renforcer la connaissance des enjeux de notre activité et de son évolution. Ceci implique la mobilisation de tous de façon à pouvoir utiliser des données les plus justes et exhaustives possibles.



Une partie de ces informations est actuellement gérée et actualisée par la DDAF dans le cadre des déclarations PAC. **Pour mettre en œuvre ce chantier stratégique pour les exploitations et pour l'agriculture dans ses mutations et ses engagements, la Chambre d'Agriculture a besoin de votre accord écrit lui permettant d'avoir accès aux données RPG auprès de la DDAF de la Savoie.**

A cet effet, une **convention de portée pluriannuelle** est jointe à ce bulletin. Nous vous demandons de bien vouloir la signer et la renvoyer au GIDA dès que possible (sauf si c'est déjà fait). Notre objectif est d'être opérationnel pour la campagne PAC 2007 avec des outils informatiques adaptés aux nouvelles formes de déclarations.

La Nouvelle Organisation de COPELSA en Maurienne

Une nouvelle organisation de travail des techniciens de C.O.P.E.L.S.A. est mise en place. Aujourd'hui les secteurs de Moyenne et Haute Maurienne ont fusionné : ils sont devenus « le Territoire de Maurienne »

Chaque technicien de C.O.P.E.L.S.A. est en charge de missions bien précises.

Attention : Pour cette raison le numéro de téléphone de l'insémination pour les cantons de Modane et de Lanslebourg a été modifié. Veuillez composer le 04 79 59 91 40

La répartition des missions est la suivante :

- **Vincent FLAMMIER** : Insémination, suivi reproduction, Charte des Bonnes Pratiques, Démarche de Progrès Lait de Savoie, Bovitel (installation, formation, dépannage, du logiciel pour l'élevage) Pesées, Génétique.
- **Bertrand CREPEAUX** : Insémination, Qualité du lait, Suivi Production Laitière, Charte des Bonnes Pratiques, Démarche de Progrès Lait de Savoie, Pesées, Bilans, Rations.
- **Caroline COLIN** : Contrôleur Laitier, Insémination (en formation)
- **Germain VIALLET** : Technicien de Pesée (basé sur le bas de la vallée).
- **Olivier GARNIER** : Technicien de Pesée (basé sur la haute Maurienne)
- **Jocelyne GRANIER** : Echographie, insémination

Grâce à cette nouvelle organisation, vous trouverez au sein de cette équipe une solution à votre besoin technique.

La filière caprine en Savoie - Quelques chiffres:

- 450 détenteurs de chèvres en Savoie, mais 110 éleveurs de plus de 20 chèvres et environ 90 éleveurs spécialisés vivant majoritairement de cette activité.

- 6 800 chèvres en lactation (source EDE – GDS)

- 3,2 millions de litres produits par an, transformés en deux fabrications principales :

- le fromage lactique, écoulé surtout en vente directe, valorisant le lait à 2€/litre
- la tomme de chèvre, fabriquée traditionnellement en montagne, valorisant le lait à 1.30 €/l

- 100% des producteurs sont transformateurs fermiers, seul 13 éleveurs livrent tout ou partie de l'année auprès de la coopérative de Moutiers, un litrage de total annuel de 90 000 litres (0.48 €/litre en 2005).

Une filière qui attire beaucoup de jeunes :

6 à 8 reprises ou créations par an, majoritairement non aidées : installations progressives, porteurs de projets non issus du monde agricole et sans formation agricole homologuée pour bénéficier des aides de l'Etat. Quelques cas aussi de cessation - réinstallation sont à signaler.



Chiffres fournis par le Syndicat caprin 2006

5 Pistes de réflexions envisagées par le Syndicat Caprins pour les mois à venir:

- 1/ Promouvoir les produits : mettre en valeur, communiquer davantage
- 2/ Doper les ventes en Savoie mais parvenir aussi à vendre hors Savoie en regroupant l'offre et en contactant des metteurs en marché de la région parisienne et du sud-est.
- 3/ Diversifier les types de fabrication : élargir la gamme
- 4/ Le report sous vide de la Tomme
- 5/ Progresser encore dans la qualité des fromages

Ce travail doit être complété par un état des lieux précis de la filière (qui produit quoi, combien, comment il vend, à quel prix, de quel conseil ou service a-t-il besoin...). Ce stage sera conduit l'été 2007.

Les actions de l'automne

Etre force de proposition pour l'utilisation du 2^e Pilier

Le 23 octobre 2006, des représentants des conseils d'administration des structures agricoles de Maurienne (GDA, GIDA, CUMA, COOP, GEVR...) se sont réunis pour comprendre et se saisir de la réforme du 2e pilier de la PAC (FEADER). L'objectif de cette rencontre était de permettre à vos représentants locaux de :

- Comprendre les perspectives d'évolution du cadre 2007-2013 (nouveau règlement)
- Connaître les enjeux du second pilier et les possibilités offertes pour les projets collectifs des agriculteurs
- Réfléchir sur les Actions et les projets à mettre en place dans ce cadre

Cette journée a été riche en échange et permet aujourd'hui aux conseillers dans les GDA de préparer des dossiers pour financer, dans le cadre du nouveau FEADER ou dans l'avenant au Contrat de Développement des Pays de Rhône Alpes (CDPRA), les actions collectives mises en évidence.

N'hésitez pas à faire remonter vos idées !

Organiser, gérer et suivre ses papiers

Cette formation, proposée par les deux GDA en Maurienne a réuni un petit groupe d'agriculteur décidé à prendre par les cornes le taureau « administratif » de l'exploitation. Il s'agissait dans un premier temps d'organiser ses papiers pour pouvoir optimiser le temps consacré aux tâches administratives. Le groupe a d'abord construit son plan de classement afin de savoir que faire de tel ou tel papier, et surtout pouvoir le retrouver avec un code couleur ! Ensuite, ce plan s'est concrétisé physiquement dans l'organisation d'un lieu unique sur l'exploitation, consacré aux papiers : le bureau, avec ses dossiers, ses chemises de couleurs, etc... La convivialité des deux journées a permis aussi d'échanger sur les pratiques de chacun et d'exploiter au maximum tous les trucs et astuces donnés par le formateur.

Cette formation peut être reprogrammée si vous le souhaitez. N'hésitez pas à en parler à vos conseillers !



Achat de Logiciels agricoles:



L'aide apportée par le Conseil Général de la Savoie par le biais du Contrat Territorial de Savoie se poursuit en 2007.

Si vous avez l'intention d'acheter des logiciels durant l'année, concernant la gestion des prairies ou du troupeau, je vous invite à vous faire connaître le plus rapidement possible auprès du GIDA de Haute-Maurienne afin de remplir les dossiers de demandes d'aide.

Nous vous rappelons les montants éligibles :

Achat de logiciels	Montant d'investissement éligible	Taux de subvention	Montant de la subvention
Gestion des troupeaux	1600 €/ Exploitant	50 %	800 €/ Exploitant
Gestion des parcelles			
Achat d'ordinateur de poche	700 €/ Exploitant	50 %	350 €/ Exploitant



ZOOM sur la CUMA de Haute-Maurienne

La CUMA de Haute-Maurienne créée en 1999 possède actuellement 5 outils :

- Un épandeur, responsable: M. Gérard PERINO - Termignon
- Une tonne à lisier, responsable: M. Alain PERINO - Termignon
- Un broyeur, responsable : M. Cosme BOROT - Lanslebourg
- Une bétailière, responsable: M. J-F GAUDIN - Lanslevillard
- et depuis l'année passée un rouleau, responsable : M. Damien JORCIN - Lanslebourg



Si vous souhaitez avoir des renseignements sur ces matériels, vous pouvez contacter le Président de la CUMA M. Claude FAVRE - Sollières/Sardières ou directement les responsables de chaque outils.

Les demandes d'adhésion pour pouvoir bénéficier d'un de ces outils sont à adresser au Président. Pour tout renseignement complémentaire (Parts sociales, coûts,...), vous pouvez également contacter le GIDA au 04.79.05.93.88.

De même si vous avez des idées d'achat de matériel par le biais de la CUMA, n'hésitez pas à contacter le Président

La Haute-Maurienne en Calamité Sécheresse :

Etat des lieux des actions menées et / ou suivies par le GIDA et la CA73 :

- Réalisation d'un courrier auprès de l'ensemble des partenaires pour les alerter sur la situation de la Haute-Maurienne : GIDA/CA73
- Envoi des questionnaires durant l'été (très bon taux de retour - échantillon très représentatif)
- Synthèse des questionnaires par le GIDA et la CA73.
- Recherche des éléments par rapport aux calamités sécheresse et réalisation de simulations par la CA73 : M. Yann BENABDELKADER.
- Renseignements et suivi par la DDAF : M. Stéphane DUPARC
- Envoi d'un échantillon de criquets auprès du CRPV pour analyse : GIDA/CA73



L'automne a été marqué par la venue en Haute-Maurienne d'un comité d'experts sur les communes d'Aussois et de Termignon afin de se rendre compte de la situation et de valider les taux de perte fourragère annoncés. Ce comité était composé de la DDAF, de la FDSEA, de la Confédération Paysanne, des JA, du CG73, et de la CA73/GIDA.

La situation étant suffisamment parlante, un dossier calamité a été monté par la DDAF, validé au niveau départemental puis au niveau national (Le taux de perte retenu est de 30%).

Vous allez recevoir très prochainement les dossiers à remplir; Ils vous seront envoyés individuellement. Néanmoins, si vous ne le recevez pas, des dossiers seront présents dans les mairies et au GIDA.

Il faudra alors le renvoyer rapidement. En cas de problème, n'hésitez pas et contacter le GIDA

Brèves :

Cotisation GIDA Haute Maurienne : (montant identique à 2006)

- 33 € pour les exploitations individuelles, EARL
- 33 € x le nombre d'associés pour les GAEC, Co-exploitations.
- 97 € pour les structures collectives (Coopératives, groupements pastoraux, associations).

Cotisation à verser avant le 15 mars pour pouvoir bénéficier de l'aide du GIDA et de l'envoi des prochains bulletins !!!

Adhésion Groupement d'employeur : (montant identique à 2006)

L'adhésion au service est toujours de 15 € par agriculteur (à multiplier par le nombre d'associés).

Le coût de la journée est de 40 €

L'adhésion doit se faire avant le 15 Mars. Toute personne qui ne sera pas inscrite à cette date ne pourra pas bénéficier du service avant l'année d'après.

Permanence du Centre de Gestion:

- 08 Février 2007
- 24 Mai 2007
- 19 Juillet 2007
- 15 Novembre 2007



Tél à votre comptable au préalable



Permanence du Point Info:

- 01 Février 2007
- 05 Avril 2007
- 07 Juin 2007
- 09 Aout 2007



Tél au préalable: 04.79.60.49.36